



CC Val de Charente (Siren : 200043016)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ruffec
Arrondissement	Confolens
Département	Charente
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bernard CHARBONNEAU

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9, boulevard des Grands Rocs
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16700 RUFFEC
Téléphone	05 45 31 07 14
Fax	05 45 31 34 76
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	14 825
-----------------------------	--------

Densité moyenne 35,08

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 34

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Barro (211600317)	396
16	Bernac (211600390)	497
16	Bioussac (211600440)	233
16	Brettes (211600598)	201
16	Condac (211601042)	479
16	Courcôme (211601109)	426
16	Couture (211601141)	164
16	Empuré (211601273)	111
16	La Chèvrerie (211600986)	129
16	La Faye (211601364)	648
16	La Forêt-de-Tessé (211601422)	205
16	La Magdeleine (211601976)	138
16	Les Adjots (211600028)	533
16	Londigny (211601893)	249
16	Longré (211601901)	212
16	Montjean (211602297)	252
16	Nanteuil-en-Vallée (211602420)	1 418
16	Paizay-Naudouin-Embourie (211602537)	402
16	Poursac (211602685)	193
16	Raix (211602735)	151
16	Ruffec (211602925)	3 847
16	Saint-Georges (211603212)	56
16	Saint-Gourson (211603253)	146
16	Saint-Martin-du-Clocher (211603352)	134
16	Saint-Sulpice-de-Ruffec (211603568)	33
16	Salles-de-Villefagnan (211603618)	356
16	Souvigné (211603733)	228
16	Taizé-Aizie (211603782)	608
16	Theil-Rabier (211603816)	170
16	Tuzie (211603915)	181
16	Verteuil-sur-Charente (211604004)	621
16	Villefagnan (211604095)	1 035
16	Villegats (211604103)	232
16	Villiers-le-Roux (211604137)	141

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement

<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydraulique <i>Aménagement hydraulique de bassins</i></li> <li>- Autres énergies <i>Etude et réalisation de zones de développement éolien ;</i></li> </ul>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement collectif <i>Création, aménagement, entretien et gestion des assainissements collectifs futurs, à l'exclusion de la commune de Paizay-Naudouin.</i></li> <li>- Assainissement non collectif <i>Réalisation d'une étude de schéma directeur d'assainissement Zonage de l'assainissement Instruction des demandes d'assainissement non collectif Contrôle et suivi de l'assainissement non collectif.</i></li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement et élimination des déchets ménagers. Traitement des déchets industriels banals. Création, extension, gestion et équipements d'une décharge contrôlée.</i></li> <li>- Autres actions environnementales <i>Etude d'un schéma directeur d'assainissement. Etude et réalisation d'itinéraires cartographiques de randonnées.</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités sanitaires <i>Création, extension, équipement, gestion et promotion d'une fourrière-refuge canin.</i></li> <li>- Action sociale <i>Coopération au projet centre social. Soutien aux actions permettant de favoriser la mobilité des personnes. Création, construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'établissements et de services d'accueil petite enfance (0-6ans) selon le schéma de développement petite enfance établi en collaboration avec la caisse d'allocations familiales :- accueil périscolaire- relais assistantes maternelles à créer- espace multi-accueil à créer- halte-garderie itinérante à créer- préparation, mise en oeuvre d'un contrat enfance et tout autre dispositif similaire qui viendrait s'y substituer, à l'échelle intercommunale pour l'ensemble des actions prises pour son application- lieu accueil parents enfants à créer- dispositif passerelle vers l'école pour les 2-3 ans à créer- centre de loisirs sans hébergement pour les 3-6 ans Halte de nuit pour les personnes sans domicile fixe Politique jeunesse :- accompagnement et soutien à l'accueil, à l'animation et aux loisirs éducatifs des jeunes (6-17 ans) du territoire de la communauté de communes : projet éducatif local, contrat enfance jeunesse et tous dispositifs similaires qui viendraient s'y substituer, à l'échelle intercommunale pour l'ensemble des actions prises pour leurs applications ; - soutien pour les actions menées en direction des écoles intercommunales de sport pour les jeunes.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création, extension, gestion, équipement, promotion et commercialisation de zones d'activités d'intérêt communautaire à caractère industriel, commercial et/ou artisanal. Les zones d'intérêt communautaire sont :- la zone industrielle des Groyes à Ruffec- la zone industrielle de la Gare à Ruffec- la future zone de Barro Seront également d'intérêt communautaire les zones à créer se trouvant sur les axes suivants : RN 10, RD 740, RD 26, RD 8, RD 736 et RD 911, d'une superficie supérieure à 5 hectares et dotées de tous les réseaux (eau, électricité, NTIC...).</i></li> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Acquisition et/ou construction de bâtiments à usage industriel et commercial et de service sur les zones communautaires et rétrocession à des entreprises conformément à la réglementation concernant le régime des aides aux entreprises. Actions en faveur du développement de l'emploi :- actions en faveur de l'hébergement temporaire- actions menées par AGIRE dans le cadre du conventionnement ANPE- participation financière aux bourses tremplin pour l'emploi- participation financière aux études de faisabilité de projets structurants menés par des associations, conduisant à la création d'emploi pérennes et à la valorisation du territoire de la communauté de communes- soutien pour l'organisation de la foire exposition- maison de</i></li> </ul>

*l'emploiOpération du type restructuration du commerce (ORC)*

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Seront d'intérêt communautaire tous les équipements spécifiquement culturels à créer comprenant une salle dotée de 600 places assises fixes.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Création, extension, aménagement, équipement, gestion et promotion de la piscine communautaire de Ruffec.*

- Etablissements scolaires

*Construction, extension, entretien et gestion des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.Fonctionnement des écoles maternelles et primaires*

- Activités péri-scolaires

*Sorties pédagogiques n'excédant pas une journée.Services de restaurant scolaire.Garderies périscolaires des écoles maternelles et primaires.Centre médico-scolaire.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Conservation et mise en valeur des objets archéologiques découverts sur le site gallo-romain des Châteliers à Embourie.Aide à la diffusion culturelle :- soutien à la diffusion par l'acquisition d'équipements scéniques et culturels pour les lieux de spectacles existant sur le territoire de compétence de la communauté de communesActions et animations culturelles :- programmation, mise en oeuvre et/ou soutien d'actions, d'animations et de manifestations culturelles d'intérêt communautaire.Sont d'intérêt communautaire les actions, animations ou manifestations ayant pour objectifs de favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre, et/ou ayant un caractère supra communal et structurant pour le territoire.Prise en charge des intervenants musicaux, éducatifs et culturels dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire menées sur le territoire d'au moins deux communes.*

- Activités sportives

*Actions et animations sportives :- Programmation, mise en oeuvre et/ou soutien d'actions, d'animations et de manifestations sportives d'intérêt communautaire.Sont d'intérêt communautaire les actions, animations ou manifestations ayant pour objectifs de favoriser l'accès au sport du plus grand nombre, et/ou ayant un caractère supra communal et structurant pour le territoire.Prise en charge des intervenants sportifs dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire menées sur le territoire d'au moins deux communes.De plus, est d'intérêt communautaire la prise en charge des coûts de transport de l'enseignement secondaire vers la piscine située en périphérie de la communauté.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Élaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale.*

- Schéma de secteur

*Schéma directeur d'aménagement commercial.*

- Constitution de réserves foncières

*Acquisitions et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires.*

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*Elaboration d'une charte de développement et d'aménagement*

- Etudes et programmation

*Bâtir à partir d'un diagnostic portant sur l'état de l'économie locale et sur ses potentialités, un projet d'aménagement et de développement du territoire de la communauté sous forme d'étude de territoire.Elaboration et suivi d'une charte paysagère intercommunale.*

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Sont d'intérêt communautaire les voies suivantes desservant les zones d'intérêt communautaire : Commune de Condac :*

*Zone de Rejallant. VC 4 : 939,55 ml. VC 202 : 439,70 ml. VC 204 : 817,95 ml. VC 301 : 391,75 ml*

*(mitoyenne commune de Ruffec)Total : 2 588,85 mlCommune de Barro : Zone de Rejallant. VC 203 : 510,50*

*mlTotal : 510,50 mlCommune de Ruffec : Zone industrielle des Groyes. VC 2 : 911,00 ml Voie*

*nouvelle communautaire. VC 9 : . VC 4 : 375,00 mlTotal : 1 286,00 mlTOTAL : 4 385,35 mlLa*

communauté de communes assumera l'ensemble des droits et obligations du propriétaire de la voie transférée. Création d'itinéraires de randonnées comprenant le balisage, l'animation, la promotion, la fabrication de panneaux d'information et de signalisation et l'entretien. Sont d'intérêt communautaire les sentiers de randonnées situés sur le territoire de la communauté et faisant l'objet d'une édition dans un guide spécialisé.

#### Développement touristique

##### - Tourisme

Création, extension, gestion, équipement, promotion, commercialisation de projets touristiques d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la zone touristique de Rejallant qui comprend : -le camping, -le domaine de Rejallant : création de gîtes et chambres d'hôtes et autres types d'accueil à caractère touristique, -le restaurant, -le centre équestre, -la base de canoë-kayak. La communauté de communes prend à sa charge le versement d'une subvention à l'office du tourisme pour l'animation et la promotion de Rejallant. Promotion, accueil, information et animation touristique du territoire mis en place par l'office intercommunal de tourisme.

#### Logement et habitat

##### - Programme local de l'habitat

Elaboration d'un schéma du bâti sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

##### - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Participation financière à l'effort d'amélioration de l'habitat dans le cadre des OPAH concernant les communes membres. La communauté de communes prend en charge les cotisations dans le cadre de l'OPAH en lieu et place des communes.

##### - Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Intervention dans le cadre d'OPAH ou de toute politique d'action sociale contribuant à la résorption de l'habitat insalubre menée sur le territoire, préalablement définie en partenariat avec le Pays Ruffecois.

#### Autres

##### - NTIC (Internet, câble...)

Maintenance et mise à jour des logiciels de numérisation des cadastres et SIG

##### - Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Création, extension, aménagement, entretien et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.

##### - Autres

Prise en charge de la participation financière versée au SDIS et versement d'une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers de Ruffec ; Soutien au cinéma en milieu rural ; Construction, entretien, aménagement et fonctionnement de la gendarmerie et des logements y afférents ;

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION (251602785)	SM ouvert	448 205
16	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Ruffecois (200050094)	SM ouvert	37 477
16	SYND MIXTE A VOCATION SCOLAIRE DES P'TITS LOUPS (251602041)	SM fermé	1 620
16	SYNDICAT "CHARENTE EAUX" (251601464)	SM ouvert	448 205
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (251600060)	SM ouvert	366 587
16	SYND DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA CHARENTE dit CALITOM (251602660)	SM fermé	254 778

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)